

Construire sa Prochaine Étape Professionnelle (CPEP)

PROGRAMME DE FORMATION

Le contexte

Le monde du travail vit des changements incessants. Tout en les accompagnant dans leur activité, l'entreprise attend de ses salariés qu'ils soient acteurs de leur itinéraire professionnel. Permettre aux salariés de se responsabiliser dans la gestion de leur parcours professionnel, c'est accroître leur autonomie, leur motivation, leur efficacité et leur capacité à mieux gérer voire anticiper les inévitables changements de leur environnement de travail.

La finalité

CPEP propose une démarche dynamique permettant à chacun de se projeter à court et moyen termes, de façon pragmatique et adaptée à l'entreprise, vers des emplois cibles avec un plan d'action personnalisé pour y parvenir.

Les conditions de réussite de la démarche

CPEP doit impérativement s'inscrire dans un processus de gestion des Ressources Humaines piloté par l'entreprise (fonction RH et encadrement) en articulation avec les intervenants d'IDée Consultants.

CPEP doit donc s'intégrer dans un processus global de mobilité pour que :

- En amont, la finalité et les objectifs du séminaire soient clairs pour les salariés, leur management et leur responsable RH ;
- Pendant la session, les salariés soient suivis à la fois par leur RRH ainsi que par un intervenant d'IDée Consultants sur la démarche entreprise et la validité du plan d'action ;
- Après la session, les salariés soient accompagnés individuellement par l'entreprise tout au long de la mise en place du plan d'action, en ayant tous les moyens nécessaires à sa mise en place.

OBJECTIFS

- S'approprier les outils du bilan professionnel
- Prendre conscience de ses compétences et aptitudes par l'analyse de situations passées et mettre en évidence les points forts mobilisables, les points à développer, les compétences transférables
- Faire le point sur ses valeurs, ses motivations, ses intérêts
- Acquérir une méthode d'analyse des emplois et des métiers
- Se projeter sur des emplois/métiers internes et/ou externes
- Analyser les moyens d'adaptation nécessaires (formation, tutorat, ...)
- Faire des choix et bâtir un plan d'actions

Public

Tout salarié désireux de faire le point sur son activité professionnelle et ses possibilités d'emploi,

- Soit dans une perspective d'une réflexion personnelle approfondie,
- Soit dans le but d'une mobilité prochaine ou future, souhaitée ou contrainte, interne ou externe.



4 jours (28 heures)



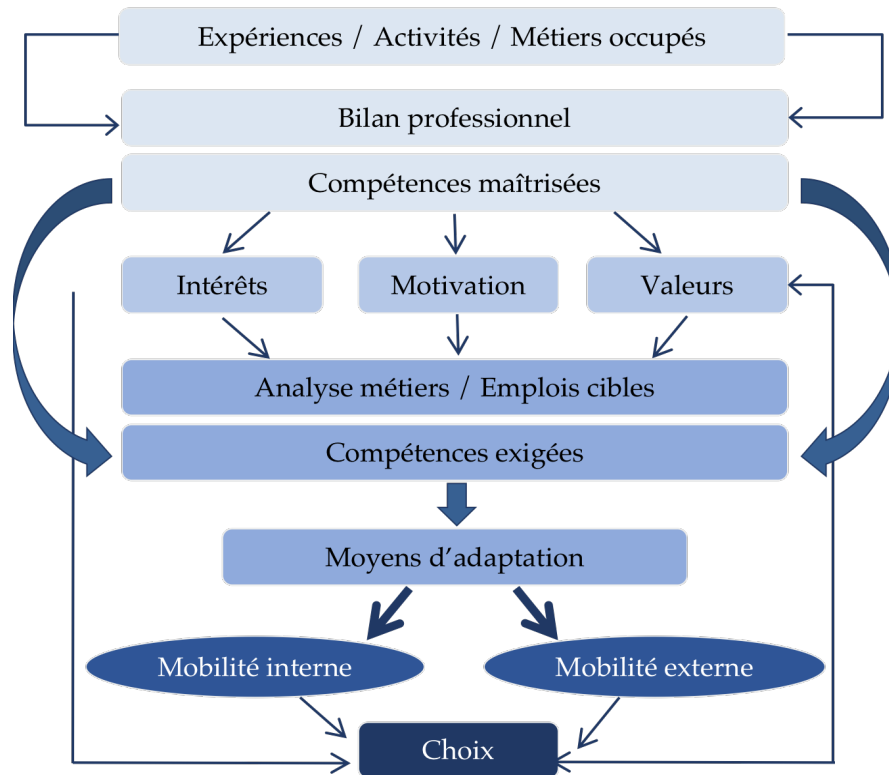
Intra : devis sur demande



Référence de la formation : RH1

Construire sa Prochaine Étape Professionnelle (CPEP)

SCHÉMA DE LA DÉMARCHE



Les modalités et le déroulement d'un séminaire (adaptable)

Une session CPEP se déroule sur une durée de 4 jours (2+2 séparés par une intersession permettant aux stagiaires d'effectuer un travail personnel d'analyse et de préparation).

L'activité des 4 jours de formation repose sur :

- Une alternance de travail individuel, en binôme et en groupe,
- Un apport d'expérience et de méthode d'analyse de la part de l'animateur,
- Des échanges avec les autres participants,
- Une présentation des dispositifs internes et externes favorisant les évolutions professionnelles,
- L'identification pour chaque participant des points possibles d'évolution et moyens à mettre en œuvre,
- La préparation d'un plan d'action à valider avec le formateur et l'entreprise.

Une session CPEP réunit de 8 à 10 personnes maximum ceci afin de permettre à chacun de s'exprimer et d'être accompagné de façon personnalisée pendant la session.

Un séminaire regroupe de préférence des profils différents : âge, sexe, métier, structure/service, problématique d'emploi, projet, ...

Les + de la formation

- Une méthodologie éprouvée dans des entreprises clientes.
- Une démarche inscrite dans une dynamique de changement et un fonctionnement en mode projet.
- L'expérience opérationnelle des formateurs consultants.